

N°811

13 Nov. 2019
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

STOP ou ENCORE ?

Depuis le 1^{er} Novembre, la réforme de l'assurance chômage est entrée en vigueur, selon une étude de l'UNEDIC 1,3 million demandeurs d'emploi devraient perdre des droits, le but est une économie de 3,4 milliards d'€. Depuis le 5 Novembre à 16h47 et jusqu'à fin 2019, les femmes ne seront plus payées ! Le salaire moyen des femmes étant inférieur de 19,2% à celui des hommes.

Depuis 2 ans, le projet de réforme des retraites est discuté et il faudrait encore une énième consultation ? alors que les questions essentielles, à quel âge partir et avec quel montant ?, restent sans réponse. Les bureaux de Poste, hôpitaux de proximité, maternités, centre des impôts continuent de fermer.

Les revendications des personnels hospitaliers et des pompiers ne sont toujours pas prises en compte à la hauteur des besoins. Mais le désespoir prend d'autres formes, encore plus inacceptables, ainsi depuis janvier, 133 femmes sont mortes, victimes de violences conjugales et les « mesurette » annoncées lors du Grenelle ne vont malheureusement pas y mettre fin !

Ce 12 novembre, des milliers d'étudiants se sont rassemblés devant les Crous d'une quarantaine de villes dont Lyon là où un jeune homme a tenté de s'immoler pour dénoncer ses conditions de vie. Il y a 2,7 millions d'étudiants en France, 1/4 vivent avec moins de 500 €/mois, 46% doivent travailler et 14% disent ne pas avoir les moyens de manger aux restos U.

Et à part ça pour le « CAC40 réinvestis » tout va bien, puisqu'il a franchi pour la 1^{ère} fois de son histoire le cap des 16 000 points pendant la séance du 11 novembre.

L'indice a gagné plus de 28% depuis le début de l'année, ce qui fait de 2019 le meilleur millésime boursier depuis 1999 ! Toutes et tous, mobilisé.e.s le 5 décembre !



Branche Poste

Le vote CGT pour donner sens au travail !

Du 18 au 25 Novembre, nous vous donnons rendez-vous afin de voter pour les élections au Comité Social et Économique de La Banque Postale.

Un Vote CGT bancaire qui a du sens au sein du Groupe La Poste pour appuyer une représentativité CGT Groupe.

Un Vote qui fait sens pour porter un collectif de travail efficace entre les Services Financiers, le Réseau et les salariés de La Banque Postale.

Un Vote qui n'a qu'une seule direction celle de plaire aux personnes au cœur de l'organisation du travail.

Un vote qui est toujours observé par les directions car il est le reflet du 1^{er} baromètre social et traduit les questionnements des salariés.

Un Vote porté par une campagne nationale sur plus de 130 sites sur tout le territoire et relayée par chaque syndicat départemental de la CGT-FAPT.

Mais qui va distribuer le courrier ?

La Poste, qui cherche à diversifier ses activités, a acquis 75% de la société de conseil en énergie « Economie D'Énergie » (EDE). Il s'agit de la plus grosse acquisition de diversification de la branche Services-Courrier-Colis en 2019 et pourrait représenter, à terme, l'équivalent de 300 emplois temps plein selon son directeur, P. Dorge.

Des facteurs seront formés pour effectuer des diagnostics énergétiques chez les particuliers, pour les aiguiller ensuite dans le maquis des aides publiques et les aider à choisir les entreprises réalisant les travaux.

Avec la transition énergétique et son chiffre d'affaires attendu, on est bien loin de répondre aux besoins des populations via les missions de service public dont l'entreprise a la charge !

Branche Télécoms

Orange : Je suis cadre et je vote CGT

Le plan Essentiels 2020 se termine, un nouveau plan 2020/2025 va être dévoilé début Décembre, après les élections. Dans ce contexte, le vote des personnels aux élections professionnelles, du 19 au 21 novembre, ne sera pas neutre.

Il ne peut se résumer à un vote sur les ASC car les CSE ont des missions qui se sont alourdies, notamment au travers de la mise en place et du fonctionnement des commissions Santé Sécurité et Conditions de travail (ex CHSCT).

Ce dont il est question, c'est de donner, les moyens d'interventions nécessaires à la CGT tant dans les CSE, que dans les négociations locales et nationales et cela passe par des élu.e.s en nombre !

Le saupoudrage des votes n'étant plus possible, puisqu'il n'y a plus de DP, la seule priorité est donc le vote utile, le vote CGT !

Lancer, Balancer et Geler !

Eutelsat est le 3^{ème} opérateur de satellites au monde. Il couvre les secteurs Vidéo, Données, Services aux gouvernements et Connectivité Fixe et Mobile et diffuse 5 000 chaînes de télévisions.

Bien que disposant d'un carnet de commandes établi, en septembre, à 4,2 milliards d'€, des investissements « cash » attendus à 400 millions d'€/an pour la période juillet 2019 à juin 2020, un dividende stable ou progressif et le rachat d'au moins 100 millions d'€ de ses actions d'ici juin 2022 ainsi que le remboursement anticipé de 930 millions d'€ d'emprunts obligataires, Eutelsat met en place un plan d'économies.

Selon la logique capitaliste « les bénéficiaires aux actionnaires et l'austérité pour les salariés », Eutelsat prévoit la suppression de 100 salariés hors de France, un gel des embauches dans le monde et en France, un gel des rémunérations sur 3 ans !

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Un naufrage industriel organisé

Le groupe General Electric, propriétaire de la branche énergie d'Alstom depuis 2014, a annoncé la suppression de 1000 postes sur Belfort.

Les experts Secafi, mandatés par le CSE, soupçonnent le groupe américain d'avoir mis en place une stratégie financière afin d'affaiblir la branche française, notamment à travers un système de transactions à l'intérieur même du groupe, une pratique appelée « prix de transfert ».

La branche française doit aussi verser des royalties à la maison mère (propriétaire des brevets) pour utiliser la technologie de turbines à gaz.

Pour 3 modèles fabriqués, les turbines engendrent un paiement de royalties supérieur à leurs marges, en somme plus le site de Belfort produit, plus il perd d'argent !

En 10 ans GE n'a consacré que 8% de ses revenus aux investissements contre 21% versés aux actionnaires. Un exemple du capitalisme fossoyeur de l'industrie française !

Santé — Protection sociale

Et pour le CAC40 tout va bien !

Via une nouvelle loi, le gouvernement prévoit de mettre en place un revenu universel d'activité (RUA) qui mettrait sur la touche 1,2 million de bénéficiaires.

Il vise à remplacer, dans une prestation unique, certaines allocations et aides sociales (RSA, APL, allocation adulte handicapé, allocation spécifique de solidarité).

Ce nouveau modèle social va faire de nombreux perdants et entraîner une hausse du non-recours et de la pauvreté.

Pour exemple, en 2011 plus de 10 milliards d'€ n'ont pas trouvé leurs bénéficiaires.

Pour contrer la montée de la pauvreté, la CGT défend l'idée d'une automaticité des prestations, avec l'attribution d'un revenu d'insertion équivalent à 80 % du Smic dès la recherche du premier emploi.

Ou comment nier l'évidence !

Il est navrant de constater que les 59 recommandations présentées, ce 29 Octobre, dans un rapport remis par Myriam El Khomri au gouvernement, et intitulé « plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge » ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Ils ne correspondent pas aux besoins urgents des professionnels, ni en termes de conditions de travail des personnels, ni en matière d'accueil des usagers.

La CGT revendique 200 000 emplois supplémentaires à temps plein, de véritables augmentations de salaires avec une reconnaissance des qualifications et de la pénibilité des métiers, de développer la formation qualifiante, la revalorisation des frais de déplacements ainsi que la prise en compte des trajets dans le temps de travail pour le secteur à domicile.

International

Quand la Turquie s'enfoncé

Fin octobre, 29 travailleurs et syndicalistes de DISK Birlesik Metal-Is ont été interpellés lors d'une marche pacifique vers Ankara, pour exiger le versement de leurs salaires impayés, depuis plusieurs mois, dans les usines Entil, Hapalki et Tarkon. Les forces de l'ordre sont intervenues, plusieurs manifestants ont été transportés à l'hôpital, puis transférés dans les locaux de la police. La Turquie a ratifié plusieurs conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui reconnaissent le droit à la liberté d'expression et de manifester. Dans un courrier adressé à l'Ambassadeur de Turquie, La CGT a demandé la libération des personnes et la satisfaction des revendications des salariés, faute de quoi la CGT soutiendra toute démarche visant à engager la responsabilité du gouvernement turc pour violation des conventions de l'OIT garantissant les libertés syndicales.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Big Brother

Le projet de loi de financement prévoyant 5 Md € de déficit en 2019 et autant en 2020, le gouvernement veut expérimenter durant trois ans un système de surveillance des réseaux sociaux basé sur l'intelligence artificielle du logiciel antifraude fiscale de Bercy qui analyse les bases de données de l'État.

La CNIL a émis des réserves et exige un bilan détaillé dès son expérimentation, comportant notamment les sources de données et les algorithmes utilisés.

Alors que la fraude liée aux cotisations sociales représente 6 Md € et seulement 0,5Md € pour celles liées aux prestations sociales, la direction de la Sécurité Sociale a décidé de lancer un plan de formation à la détection des men-songes...

La CGT estime que la lutte contre la fraude ne doit pas se faire au détriment des droits et libertés des citoyens.

Education

Une réforme bancaire, voire dangereuse

Mise en place à la rentrée 2019, la réforme du lycée professionnel de JM Blanquer est contestée sur le terrain, pour les risques "psycho-sociaux" qu'elle fait courir aux professeurs et pour la détérioration de la formation donnée aux élèves. Les professeurs dénoncent une réforme intenable, entre injonctions contradictoires et absence de cadrage.

Une situation qui fait peser sur le personnel enseignant des risques psycho-sociaux, a alerté le CHSCT ministériel, qui a ordonné, début Septembre, la suspension de la Réforme et d'apporter des réponses dans un délai de 2 mois.

Cette Réforme dévoile son vrai visage qui est une suppression de 900 postes et la baisse des exigences de niveau du diplôme.

De plus la création d'options sans la mise en place de réels moyens fait que les élèves choisiront entre orientation et/ou proximité.

Pour un enseignement supérieur gratuit, laïc et émancipateur

Le gouvernement, malgré une forte opposition de la communauté universitaire, a néanmoins publié l'arrêté du 19 avril 2019, prévoyant une augmentation considérable des droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Le Conseil constitutionnel, saisi notamment par la CGT FERC SUP, apporte, ce 11 Octobre, un désaveu cinglant à cet arrêté. Il rappelle que l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque est un devoir de l'Etat et que nul ne peut et ne doit transgresser ces droits.

La FERC SUP se félicite de cette reconnaissance à valeur constitutionnelle. L'Etat doit donc retirer son arrêté et cesser de bafouer les droits humains fondamentaux qui constituent le socle de notre démocratie Républicaine.

Égalité

La maternité creuse aussi les écarts

Selon une enquête de l'INSEE de 2005 à 2015, menée auprès des salariés du privé, les femmes les moins bien payées perdent 40% de leur salaire après la naissance de leur 1^{er} enfant, parce qu'elles tendent à moins travailler, voire à s'arrêter.

Cinq ans après l'arrivée du 1^{er} enfant, leur salaire a baissé de 20%. Le salaire horaire diminue d'environ 5% par enfant.

Ainsi, après une naissance, les femmes se consacraient plus aux tâches familiales mais pas seulement par choix, parce que le coût de la garde d'un enfant pèse sur le budget familial et comme le salaire des femmes est en moyenne de 27% inférieur à celui des hommes...

Ainsi, la maternité accroît mécaniquement les inégalités salariales.

Et pour les hommes ? L'arrivée d'un enfant n'a aucun impact hormis pour les mieux rémunérés qui augmentent leur activité...